

## **AVIS PUBLIC**

## À TOUTES LES PERSONNES CONCERNÉES

## ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

Je soussigné, greffier-trésorier de la municipalité de Compton, informe toutes les personnes concernées :

**Que** le Conseil siègera en séance extraordinaire à la Salle du Conseil, au 3 chemin de Hatley et diffusée simultanément sur le site internet de la Municipalité, le mardi 13 décembre 2022 à 19h30.

Conformément à la loi, cette séance du conseil (délibérations en période de questions) portera exclusivement sur les actes relatifs à l'adoption du budget 2023 et sur le programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025.

Donné à Compton, ce 2 décembre 2022

Philippe De Courval, M.A., OMA Greffier-trésorier